

Harcèlement & Cyberharcèlement

Marion la main tendue

Pour vous inscrire :



<https://www.marionlamaintendue.com/>



secretariat@marionlamaintendue.com



01 69 30 40 14

La maison de Marion : une prise en charge innovante

Descriptif

1. La Maison de Marion accueille et prend en charge les victimes de harcèlement scolaire et leurs familles. Elle y propose des temps d'échange dans le cadre de groupe de parole gratuits.

2. Sensibilisation au sein des lycées

Visant en priorité les élèves de seconde pour permettre de définir le harcèlement scolaire, d'en comprendre la gravité (harceleur-harcelé) et de s'interroger sur le rôle et les moyens d'action de chacun. L'association forme et accompagne les élèves ambassadeurs et les équipes pédagogiques qui en font la demande.

3. Conférences pour lutter contre le harcèlement scolaire à destination des parents et professionnels sur demande.

4. Développement de l'application Kolibri pour les jeunes et leurs parents. Les jeunes pourront y signaler s'ils sont témoins ou cibles et notifier les adultes de leur état de santé psychologique.

5. Elaboration du Prix Marion Fraise, en collaboration avec la Fondation Jasmin Roy pour récompenser des initiatives scolaires

6. Développement d'un réseau s'associations de professionnels à l'échelle régionale et animation d'un comité d'experts.



Lieu où se déroule l'action :

Les Maisons de Marion (Ulis, Paris)
Les établissements
Franciliens demandeurs.

Objectifs :

Sensibiliser et prévenir les risques liés aux violences scolaires ; accompagner la prise en charge à 360 degrés des causes et conséquences des violences en milieu scolaire (harcèlement, santé mentale, décrochage scolaire, conduites addictives, éducation etc.).

Les demandes de formation, interventions et conférences se font via des formulaires sur le site internet de l'association.

Public cible

A destination des élèves des lycées franciliens victimes de harcèlement ou susceptibles de le devenir et leurs parents.